

Montréal, le 11 septembre 2024

**Référence : Consultation publique**

GA796-01: VL Ch. Trineer - Harrington

Madame, Monsieur,

Vidéotron a lancé à l'automne 2010, un réseau de services sans fil hautement évolué qui compte aujourd'hui plus de 2 millions de clients. Vidéotron désire vous aviser qu'une nouvelle tour de télécommunications sera implantée sur le territoire de la municipalité de Harrington

Ce site permettra à la clientèle desservie de profiter de nombreux services de téléphonie sans fil évolué et moderne, incluant le 911 amélioré pour la sécurité publique.

La présente notification s'inscrit dans le cadre de la circulaire de procédures concernant les clients de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) intitulée « *Systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion, CPC-2-0-03* » en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 (6<sup>e</sup> version, juillet 2022) qui vise à encadrer le déploiement des équipements de télécommunications.

Dans ce contexte, Vidéotron désire vous consulter et vous communiquer les détails du projet. Nous vous invitons à prendre connaissance du document ci-joint, lequel contient toutes les informations pertinentes au projet et requises en vertu du processus établi par ISDE.

Vidéotron vous assure de son entière collaboration dans ce dossier. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou information additionnelle relative à ce projet. Veuillez noter qu'en vertu de la procédure de consultation publique, vous disposez d'un délai de 30 jours à compter de la réception de cette lettre pour nous faire part de vos commentaires par écrit à l'adresse suivante en mentionnant le numéro de référence ci-haut mentionné :

Vidéotron

Département Permis & Affaires municipales, Réseaux sans fil  
612, rue Saint-Jacques, 10<sup>ème</sup> étage Nord,  
Montréal, (Québec), H3C 4M8

Ou via courriel [CPC@videotron.com](mailto:CPC@videotron.com) en mentionnant la référence du site : GA796-01

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Vidéotron

# Dossier d'information – Notification du public

## **Présentation**

---

Le présent document vise à informer le public en ce qui a trait au projet d'implantation d'une nouvelle tour de télécommunications de type haubanée de 90 mètres de hauteur (95 mètres hauteur hors sol incluant la hauteur de la structure avec la fondation et le parafoudre).

Le système projeté sera situé à environ 220 mètres au nord de la fin du Chemin Trineer (fin du chemin public), sur le lot 6 320 688 du Cadastre du Québec, du territoire de la Municipalité de Harrington.

Coordonnées géographiques du site NAD 83 :  
Latitude 45° 50' 06,8" ou 45.835215°. Longitude W 74° 41' 02,6" ou -74.684065°.

## **Choix de l'emplacement et harmonisation à l'environnement immédiat :**

La performance d'un site de télécommunications dépend d'un grand nombre de facteurs et le choix de sa localisation résulte d'un processus d'analyse poussé, faisant appel à des simulations d'une grande complexité. Ces simulations doivent tenir compte des nombreux facteurs qui peuvent affecter la performance du signal radio comme l'élévation nécessaire, les lignes de vues sur les différents secteurs visés, les zones de chevauchement avec les sites avoisinants, la présence de plans d'eau, la topographie du terrain, etc.

Le choix effectué pour le présent site est donc le résultat d'une analyse de ce type. Le choix final de l'emplacement est toujours effectué en vue de couvrir un maximum de clientèle avec un minimum de nouvelles installations.

Vidéotron étant une entreprise Québécoise bien enracinée dans sa communauté, elle déploie des efforts considérables afin de s'assurer que ses nouvelles installations s'intégreront harmonieusement dans l'environnement local.

Une attention particulière est portée à l'impact visuel sur l'environnement immédiat. Dans le cas présent, d'une part l'utilisation de sentiers existants permettront de réduire l'abattage d'arbre et d'autre part la localisation de la tour dans un secteur boisé et son éloignement permet de dissimuler au maximum les installations projetés et ainsi atténuer leur impact visuel.

**Justificatif de la nouvelle structure proposée :**

**Caractéristiques de la structure**



Construction de nouvelles structures de télécommunications

**Site :** GA796-01    **Nom du site :** VL Chemin Trineer - Harrington

**Emplacement**

Adresse : Chemin Trineer

| NAD83     | DD   | MM | SS.ssss | décimal           |
|-----------|------|----|---------|-------------------|
| Longitude | -74° | 41 | 02.6    | , soit -74.684065 |
| Latitude  | 45   | 50 | 06.8    | , soit 45.835215  |

**Structure proposée**

Type : Haubanée      Hauteur hors-sol (mètres) : 95.0m  
 Cote de Couverture : A

**Objectifs de couverture**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Couvrir adresses et routes dans un rayon de 3-4 km                                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Assurer le lien avec les sites cellulaires voisins afin d'offrir une couverture continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Maximiser le débit de transmission offert pour le service de données                     |
| <input type="checkbox"/>            |  |

**Structure de télécommunication évaluée**

| Propriétaire | Adresse | Hauteur /Analyse | Cote Couverture | Statut |
|--------------|---------|------------------|-----------------|--------|
| n.a.         | n.a.    | n.a.             | n.a.            | n.a.   |

**Raison rejet**

|      |
|------|
| n.a. |
|------|

**Plan de localisation**

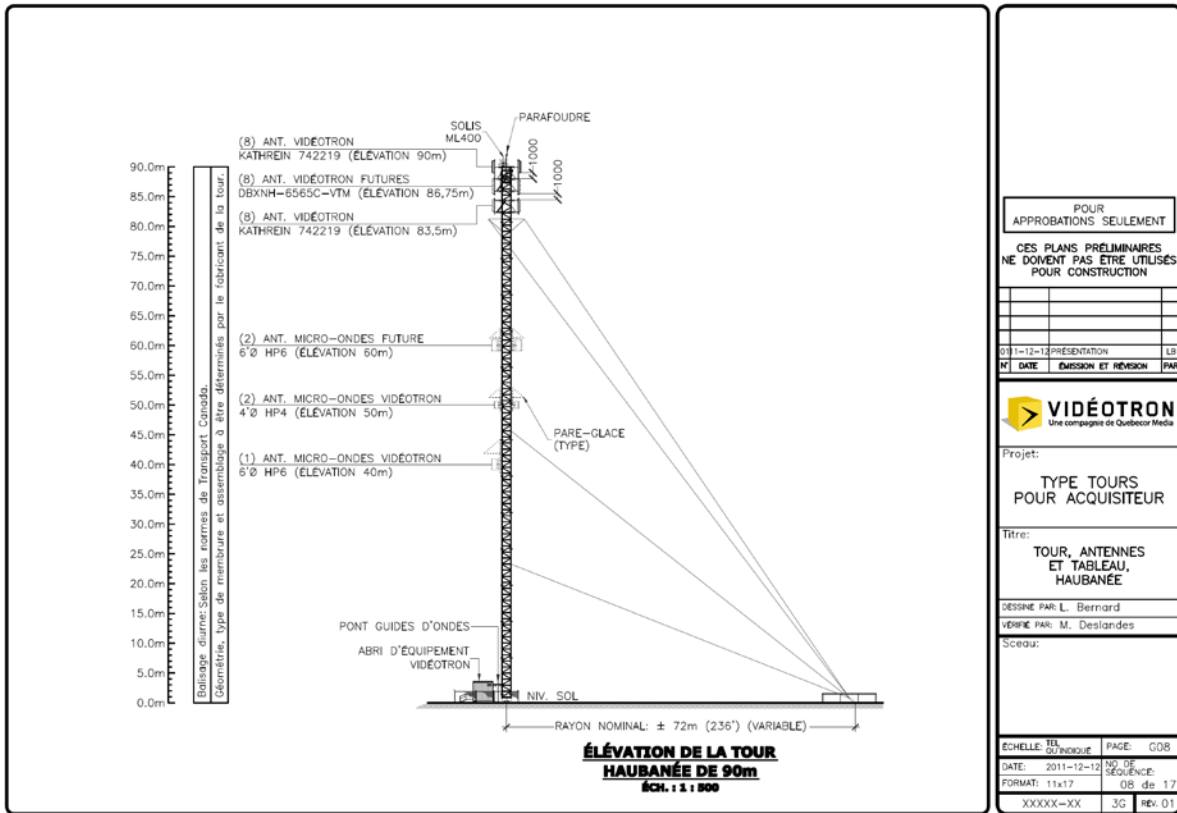


**Commentaires**

*La nouvelle tour permettra de répondre aux besoins technologiques actuels et futurs de Vidéotron.  
 La tour projetée permettra d'accueillir en colocation les antennes d'autres opérateurs.  
 La localisation et la hauteur de la nouvelle tour permettront d'offrir une couverture optimale.*



## Voici le profil de la structure à aménager :



## **Voici deux simulations de la tour**

---

Les simulations visuelles ci-dessous illustrent à titre d'exemple, notre projet de tour dans son environnement.

**Vue vers le Nord Est à partir du chemin Trineer à une distance d'environ 1.4 km de l'emplacement projeté**

Avant



Après



**Vue vers le Nord Est à partir du chemin de la Rivière Maskinongé  
à une distance d'environ 2.6 km de l'emplacement projeté**

Avant



Après



## **Cadre réglementaire**

---

L'emplacement choisi aux fins de l'érection du site se situe en milieu rural et forestier. Dans le cadre de ce projet, Vidéotron a travaillé en collaboration avec la Ville de Harrington pour trouver un emplacement de moindre impact. Pour concrétiser cette collaboration, Vidéotron a reçu l'avis favorable de la part du conseil municipal lors de la séance du 19 août 2024 pour un projet de système d'antenne de radiocommunications et de radiodiffusion destiné à exploiter un réseau de service sans fil hautement évolué.

En référence au point 9 de l'annexe 1 de la circulaire des procédures concernant les clients d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) intitulée « Systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion » (CPC-2-0-03) (juillet 2022 - 6<sup>ème</sup> édition)<sup>1</sup>, dans la mesure où il n'existe pas de processus local de consultation publique spécifique aux systèmes d'antennes de radiocommunication, le processus de consultation publique par défaut d'ISDE s'applique.

De ce fait, la présente consultation publique est effectuée en vertu des dispositions de la procédure de consultation publique établie par ISDE (CPC-2-0-03)<sup>1</sup>.

La Municipalité de Harrington applique son règlement sur les Usages Conditionnels pour les projets de tours de télécommunication. Notez qu'une consultation publique sera aussi tenue par la ville de Harrington dans le cadre de son règlement sur les Usages Conditionnels.

Il importe de préciser qu'au Canada, les activités liées aux télécommunications sont de juridiction fédérale, le Parlement du Canada détenant la compétence exclusive en la matière.

## **Attestation relative au code de sécurité 6**

---

Les règles qui s'appliquent à la construction des réseaux de télécommunications sans fil sont soumises au Code de sécurité 6 qui réglemente les limites d'exposition aux champs de radiofréquences.

Vidéotron atteste par la présente que les installations proposées dans le présent dossier seront établies et exploitées de façon continue en conformité avec le Code de sécurité 6 de Santé Canada et les modifications qui pourront y être apportées pour la protection du grand public, y compris tous les effets combinés à l'intérieur de l'environnement radio local.

## **Balisage d'obstacle aérien**

---

Vidéotron respectera les exigences de NAV Canada et de Transports Canada, incluant la norme 621.19, Normes d'identification des obstacles.

En conformité à ces exigences, Vidéotron prévoit utiliser un balisage lumineux installé au sommet de la tour. Cet éclairage est respectueux de l'environnement local, sans éclat lumineux et dont le faisceau lumineux n'est pas dirigé vers le sol.

Advenant que Transports Canada fasse part à Vidéotron d'exigences autres en matière de balisage, Vidéotron en informera les citoyens.

1- <http://www.ic.gc.ca/tours>



## **Loi sur l'évaluation d'impact (2019)**

---

Vidéotron respecte les lois environnementales en vigueur, incluant la loi sur l'évaluation d'impact. Vidéotron atteste que le présent projet n'est pas assujéti à une évaluation environnementale en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact (2019).

## **Respect des codes, des bonnes pratiques techniques et de la sécurité**

---

Les installations décrites au présent projet respecteront les codes applicables, les règles de l'art de même que les bonnes pratiques techniques, notamment pour la résistance de la charpente.

L'ensemble du site sera aménagé à l'intérieur d'un espace clôturé et sécuritaire.

## **Coordonnées des différents intervenants :**

---

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter les intervenants suivants :

### **Promoteur**

Vidéotron  
Département Permis & Affaires municipales, Déploiements technologiques  
612, rue Saint-Jacques, 10<sup>ème</sup> étage nord,  
Montréal, (Québec), H3C 4M8

Ou via courriel

CPC @videotron.com référence du site : GA796-01

### **Autorité responsable de l'utilisation du sol**

Municipalité de Harrington  
88, rue des Érables  
Grenville-sur-la-Rouge (Québec)  
J0V 1B0

### **Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)**

Gestion du spectre et télécommunications  
Édifce Sun Life  
1155, rue Metcalfe, bureau 950  
Montréal QC H3B 2V6

Téléphone : 1-855-784-8282  
Télécopieur : 514-283-5157  
Courriel : spectrequebec-spectrumquebec@ised-isde.gc.ca

Pour toute information relative aux systèmes d'antennes, n'hésitez pas à consulter le site Web de la Gestion du spectre et télécommunications au <http://www.ic.gc.ca/tours>.